



OFFRE D'EMPLOI : La Ligue recrute un(e) Conseiller(e) Technique Départemental en Arbitrage – Secteurs Indre-et-Loire / Loir-et-Cher

Position dans l'organigramme :

Le Conseiller Technique Départemental en Arbitrage est placé sous l'autorité hiérarchique du Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Football ou de son représentant, des deux Présidents de District de ses deux secteurs d'activités (Indre-et-Loire et Loir-et-Cher) et sous la responsabilité technique du Conseiller Technique Régional en Arbitrage de la Ligue Centre-Val de Loire de Football.

Description du poste :

- Développer et mettre en œuvre la politique départementale de l'arbitrage dans les domaines de la formation, du recrutement, de la détection et de la fidélisation des arbitres.
- Assurer l'animation de l'Équipe Technique Départementale de l'Arbitrage (ETDA) et de la CDA. ETDA : 1 responsable de « Pôle » formé (section jeune arbitre / section formation / section arbitrage féminin / section arbitrage autre : futsal, foot en milieu scolaire, foot à 8, arbitre auxiliaire)
- Venir en soutien des clubs dans le cadre de l'accompagnement à la sensibilisation à l'arbitrage.
- Participer aux travaux dans les domaines de la promotion de l'arbitrage et du recrutement.
- Collaborer à la formation initiale et à la formation continue des arbitres.
- Mener conjointement avec la Ligue et le Conseiller Technique Régional en Arbitrage des actions techniques.

Objectifs/Missions :

- Promouvoir l'arbitrage.
- Former, recruter et fidéliser les arbitres.
- Détecter, promouvoir et former les arbitres pouvant accéder en Ligue avec l'Équipe Technique Départementale en Arbitrage.
- Accompagnement et formation des observateurs d'arbitres.
- Prospection dans les établissements scolaires.
- Organisation de stages (en relation avec la Commission d'Arbitrage) et uniformisation de la formation.
- Suivi et gestion des jeunes arbitres.
- Accompagnement et formation des tuteurs et référents arbitres.
- Formation et suivi des arbitres auxiliaires de clubs et des arbitres assistants auxiliaires de clubs.
- Organiser, assurer, dispenser les cours des sessions de Formations Initiales d'Arbitrage en collaboration avec l'Équipe Technique Départementale en Arbitrage.



- Réunions dans les clubs (incitation à l'arbitrage, référents arbitres dans les clubs, intégration des arbitres dans les clubs).
- Accompagnement et suivi des clubs en infraction avec l'arbitrage.
- Travailler en collaboration avec une Équipe Technique Régionale de l'Arbitrage.
- Valoriser l'arbitrage à travers le PEF et intervenir dans les autres composantes techniques du football, par une participation aux formations et recyclages des éducateurs.
- Participer à l'Équipe Technique Départementale (Conseillers Techniques Départementaux ...).
- Adhérer et participer à la politique générale de la Ligue et du District, notamment à travers des missions concernant la prévention et la lutte contre les incivilités

Profil requis :

- De formation Bac + 2 de préférence, vous justifiez d'une expérience significative dans l'arbitrage.
- Vous maîtrisez parfaitement les techniques d'arbitrage et les lois du jeu.
- La maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Internet) est indispensable.
- Bonne connaissance requise de l'arbitrage ou de son environnement.
- Grande motivation, disponibilité, autonomie, capacité de synthèse, de rédaction.
- Doté(e) d'un esprit d'ouverture avéré, dynamique et pédagogue, vous faites preuve d'un excellent relationnel et d'une capacité à travailler en équipe.
- Force de proposition, vous êtes capable d'initier un projet, d'en assurer la mise en œuvre et le suivi dans le respect des contraintes organisationnelles et budgétaires définies.
- Expérience associative recommandée pour créer une synergie entre les dirigeants, les bénévoles, les clubs et le monde de l'arbitrage.
- Permis B et véhicule obligatoire.

Conditions d'exercices

- Poste à temps complet, tout d'abord sur un CDD d'un an renouvelable (CDI envisagé par la suite)
- Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2022.
- Adaptabilité aux emplois du temps spécifiques : travail en soirée, week-end fréquent.
- Rémunération selon la convention collective des personnels administratifs du football et de la convention collective nationale du sport (Classification C)
- Le lieu d'exercice est basé sur les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher (siège des deux districts) et ponctuellement sur des missions régionales organisées sur l'ensemble du territoire de la Ligue Centre - Val de Loire de football.

Les candidatures (lettre de motivation, CV et copie des diplômes) sont à adresser à : M. TEIXEIRA, Président de Ligue : ateixeira@centre.fff.fr , M. JUNGES, Président Délégué de la Ligue : sjunges@centre.fff.fr , gcheneau@centre.fff.fr avant le 18 juin 2022.